

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes



Lettre ouverte sur la tolérance

Toiles@penser n° 2008 – 019 – 005

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques. Aussi, tout naturellement, nos numéros ont pris place dans la collection « Espace de Libertés » qu'édite le *Centre d'Action Laïque*.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

000-0047663-36

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 25 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorez s'il vous plaît votre versement de 5 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>



Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2008 seront consacrés aux thèmes suivants :

n° 69 – *Les laïques, les rituels et la spiritualité ?*

n° 70 – *Le microcosme carcéral*

n° 71 – *Rwanda. Récits de génocide*

n° 72 – *Francs-Parlers*

Lettre ouverte sur la tolérance¹

Gilbert HOTTOIS

Professeur ordinaire de philosophie à l'Université libre de Bruxelles

J'ai enfin lu attentivement les pages sur la tolérance que vous m'avez envoyées voici quelque temps déjà, ainsi qu'à Jacques et à Maurice. Il n'était pas facile de commencer et vous avez le mérite d'en avoir pris le risque. Je pense qu'il faudra de nombreux échanges encore avant que nous n'atteignons, sinon le fond des choses qui se dérobe sans doute pour vous comme pour moi dans le mystère, mais plus simplement le fond de notre différend. Il s'agit, notamment, de nos présupposés philosophiques – y compris nos présuppositions quant au rôle de la philosophie. Je pense que nos présupposés respectifs sont très éloignés, ce qui ne signifie pas que chacun ne puisse comprendre et, peut-être, respecter ceux de l'autre. Mais cette possibilité engage précisément la question de la tolérance sur laquelle, à l'invitation de Jacques, vous avez concentré votre première analyse. Celle-ci place d'emblée le débat au plan de la philosophie politique et du politique, que nous n'avons pas définis. En vous lisant, j'ai l'impression que d'entrée de jeu, notre rapport respectif à ceux-ci se profile comme très différent. Vous me semblez vous préoccuper de philosophie politique avec le souci dominant de défendre une position politique au service d'une tradition. Personnellement, j'aurais plutôt le souci d'insuffler de la philosophie (c'est-à-dire de la distance, du questionnement, de la réflexion critique) dans tout débat et, si possible, au cœur même des convictions politiques les plus fermes. Pour moi, « être philosophe », c'est d'abord cela. J'aurai l'occasion d'expliquer en quoi cette attitude n'est pas exclusivement négative.

Les aspects saillants de votre analyse m'apparaissent comme étant les suivants :

- vous avez des convictions inébranlables qui sont celles de la tradition chrétienne catholique ;

- vous reconnaissez que vous vivez, *de facto* (et *de jure*) dans une société démocratique pluraliste qui relativise cette tradition ; - votre souci dominant, voire exclusif, est de défendre et, si possible, de faire triompher vos valeurs traditionnelles, par les voies démocratiques ;

- dans l'hypothèse jamais abandonnée – « perdre une bataille n'est pas perdre la guerre » – d'un retour au pouvoir (majorité démocratiquement remportée), vous n'hésitez pas un seul instant à imposer à tous vos valeurs et vos normes, sans égard pour ceux qui pensent autrement; vous le ferez d'autant plus fermement que vous estimez que vos valeurs sont les seules « vraies » valeurs et que leur triomphe est démocratique.

À se placer dans une perspective purement politique – de lutte politique pour le pouvoir : vous utilisez d'ailleurs un vocabulaire volontiers guerrier –, il n'y a rien à redire. Le philosophe que je suis se demande cependant au nom de quoi semblable attitude conservera encore – une fois le pouvoir légalement acquis – le souci de défendre la démocratie comme espace pluraliste d'épanouissement divers et libre des individus et des communautés². Cette question saute aux yeux

¹ Note additionnelle sur le contexte de ce que l'on va lire. En 2003, Jacques De Visscher (professeur de philosophie à Gand) lança, avec l'appui de Maurice Weyembergh (professeur émérite de philosophie à la VUB et à l'ULB), le projet d'un ouvrage à deux mains entre Herman De Dijn (professeur de philosophie à la KUL) et moi-même. Ce projet devait nous permettre de clarifier notre différend, qui s'était exprimé initialement avec une certaine fougue dans un article très critique de De Dijn – « De donkere transcendentie van Prometheus » (*Tijdschrift voor Filosofie*, 62/2000) – auquel j'avais réagi vivement dans la postface au livre *Wetenschappelijke en bio-ethische praktijken* édité par les soins de E. Walravens et M. Weyembergh (Budel, Éd. Damon, 2003). Au printemps 2004, le professeur De Dijn nous envoya un texte bref sur la tolérance, comme point de départ pour le livre projeté. J'y répondis en été 2004 par le texte que l'on va lire. Comme cette réponse demeura sans suite, le projet fut abandonné.

² Pour moi, la démocratie est pluraliste; ou plutôt: une démocratie qui n'est pas pluraliste et qui s'unifierait dans une « volonté générale » me paraît sans grand intérêt (même si ce sens est étymologique). Pour moi, le pluralisme et son libre exercice encouragé est plus important que la démocratie si celle-ci signifie massification. Une démocratie-volonté générale monolithique n'existe et n'est viable que comme communauté particulière ou pour de petites sociétés (telles les démocraties-cités antiques).

aujourd'hui lorsqu'il s'agit d'un fondamentalisme musulman prenant démocratiquement ou non le pouvoir. Mais le problème n'est pas lié à telle ou telle religion et n'importe quelle idéologie dogmatique totalitaire le suscite tout autant.

Ce n'est pas le contenu particulier de votre tradition (ou d'autres traditions ou idéologies) qui me gêne : ces croyances sont parfaitement légitimes comme convictions personnelles et communautaires. Ce qui me gêne, et que je combats à l'occasion, c'est le monolithisme d'une foi qui ne reconnaît la richesse de la diversité et donc de l'altérité, les libertés individuelles et la mobilité évolutive, que dans la mesure où elles sont imposées par le pluralisme démocratique. M'inquiètent les personnalités, les traditions et les formes de société prêtes à soumettre tous les autres à leurs convictions, par la force elle-même éventuellement, si celle-ci est (légalement) disponible. Et le dogmatisme me dérange, peut-être moins par ce qu'il recèle de violence intolérante, que parce qu'il est stupide : simplificateur, unificateur, universalisateur, immobilisateur. C'est un péché contre l'esprit (le mystère), souvent au nom de celui-ci. Être tolérant et défendre la tolérance, c'est d'abord faire preuve de modestie et de prudence: ne pas hâtivement et définitivement condamner (voire, si possible, supprimer) l'autre comme fou, mauvais, inhumain, etc., dès lors qu'il ne partage pas les mêmes croyances, les mêmes comportements, les mêmes symboles et les mêmes fantasmes. C'est reconnaître et valoriser la diversité du monde humain et non humain et l'ouverture multiple du devenir. Je suis donc tout à fait favorable à la préservation des religions traditionnelles, mais comme des croyances organisées individuelles et communautaires, qui n'imposent pas – même par la voix de la majorité démocratique – leurs valeurs et leurs normes à ceux qui ne les partagent pas. Les croyances dogmatiques (religieuses et autres) n'ont rien à voir avec la démocratie contemporaine qui offre une structure sociopolitique plurielle, évolutive et ouverte. C'est pourquoi la confiscation de la démocratie par une prise de pouvoir d'allure formellement démocratique (une élection majoritaire) n'est pas légitime et devrait être constitutivement (constitutionnellement) exclue par la démocratie. L'État doit rester séparé de l'Église.

Mais être tolérant et défendre la tolérance ne reviennent pas à encourager ni même à accepter n'importe quoi, comme vous semblez le postuler. Au contraire : on est d'autant plus tolérant qu'on n'utilise pas la force dont on dispose pour empêcher un comportement que l'on condamne. Et cette condamnation peut parfaitement s'exprimer : tolérer l'euthanasie, l'avortement, le mariage homosexuel, l'IAD (insémination artificielle avec donneur de sperme) de femmes seules, etc., est parfaitement compatible avec leur condamnation morale explicite. Même si cela est psychologiquement difficile, il n'y a là nulle contradiction³. Il y a seulement la reconnaissance de la diversité du monde humain, la retenue devant la multiplicité des manières dont les individus et les sociétés désirent, fantasment, raisonnent et s'efforcent de donner sens et valeur à la condition humaine (la mort, la sexualité, la filiation, l'amour, etc.). Si longtemps que son désir – sa liberté – ne lèse pas autrui, un individu n'a pas à le justifier, surtout – exigence insoutenable – à le justifier universellement, y compris aux yeux de personnes et de communautés très étrangères. Par contre, pour interdire à un individu de suivre son désir lorsque celui-ci ne lèse pas autrui, il faudrait de très bonnes raisons : des raisons universellement acceptables. La tolérance ne reconnaît qu'un impératif négatif : combattre – par la force s'il le faut – l'intolérance. J'entends l'intolérance véritable; pas le dogmatisme, le traditionalisme, le paternalisme, le malthusianisme (etc.), consentis. Il ne s'agit pas d'imposer aux femmes musulmanes de se dévoiler ou de conduire des automobiles, si tel n'est pas leur désir. Certes, leur désir a été configuré par une éducation traditionnelle, mais elles peuvent estimer que cette éducation constitue leur identité et ne pas vouloir la modifier, tout en voyant d'autres femmes se vêtir à l'occidentale et exercer des métiers traditionnellement réservés aux hommes. Ne serais-je donc pas en faveur de la modernité dite progressiste et émancipatrice ? Si, mais je ne suis pas pour l'utopie. Des aspects de la modernité progresseront d'eux-mêmes dès lors que l'on respecte la tolérance. Car de nombreuses musulmanes préféreront, d'elles-mêmes, se vêtir plus librement et se déplacer en automobile, si aucune force autre que celle de leur éducation de base ne les en empêche. L'éducation, l'acculturation ne sont pas des prisons ; bien qu'il faille souvent beaucoup de force morale ou un désir puissant pour s'en libérer. Je ne pense pas justifier

³ Ne peut-on distinguer entre croire absolument en une vérité et vouloir l'imposer aux autres ? Pour beaucoup, les deux semblent nécessairement liés. Ce n'est pas mon sentiment : je crois très fermement en beaucoup de choses que d'autres ne croient pas, mais je n'éprouve pas le besoin de leur imposer mes vérités.

de forcer les individus à se saisir de leur liberté ou à cultiver leur désir singulier, s'ils préfèrent suivre le sens commun et les normes traditionnelles. Je crois seulement qu'il faudrait leur inculquer le sens de la tolérance. Ce sens comporte que l'on soit capable de prendre de la distance par rapport à soi-même ; il inclut donc la possibilité de changer, d'évoluer. Une société inculquant le sens de la tolérance est nécessairement une société plurielle, ouverte, évolutive; en tous cas, une société qui n'empêche pas l'évolution de ses membres et qui offre à cet égard des opportunités (possibilités de communiquer, de se déplacer, de s'exprimer, de s'associer, etc., librement). La tolérance n'est pas la panacée. Elle ne cesse de flirter avec la tentation de l'indifférence et le risque de l'anarchisme. Pourtant, littéralement on ne peut être vraiment tolérant que si on possède soi-même des convictions, des valeurs, des désirs forts. Car ce n'est que dans ces conditions que le problème de la tolérance (tolere = supporter ; mais on n'a à supporter que ce qui pèse) se pose : admettre que puisse exister ce qui m'insupporte profondément (et que j'aurais, éventuellement, la possibilité d'anéantir). La tolérance n'est pas indifférence : elle n'empêche pas (au contraire) de dire à l'autre qu'il se trompe, qu'il a tort, qu'il ferait mieux de... ; elle n'empêche pas que l'on se désole devant les choix d'autrui. Elle n'affirme pas que tout se vaut, puisque le tolérant a ses propres convictions, ses valeurs et ses préférences, et qu'il ne s'interdit pas de les exprimer et de les poursuivre, le cas échéant de les défendre si des intolérants veulent l'en empêcher. La tolérance n'interdit pas d'aider autrui à s'épanouir. Elle n'y oblige pas non plus. Et il est clair qu'un esprit dogmatique, paternaliste qui croit savoir quel est le bien universel (qu'il soit progressiste ou traditionaliste), fera, le cas échéant, beaucoup plus pour l'autre – pour le bien de l'autre tel que le conçoit celui qui apporte cette aide – que ne le ferait un esprit simplement tolérant.

La seconde objection, le risque de l'anarchisme, soulève la question fondamentale des normes communes indispensables à la vie en société. La tolérance ne conduit-elle pas à la relativisation et, finalement, à la destruction de toute règle stable, imposée à tous et, par conséquent, de toute société organisée ? Vous soulevez à juste titre cette question et elle est immense. Formellement, nous sommes d'accord : toute société suppose une organisation et donc des règles contraignantes que chaque membre doit respecter. Nous divergeons sur le statut, le contenu, l'étendue de ces règles. Ces questions sont au cœur de la bioéthique, plus exactement de la biopolitique. Je combats depuis longtemps un genre de normes : le genre fondamentaliste. J'entends par là des normes dont la légitimation ne renvoie pas, en dernière instance, à une origine humaine historiquement et géographiquement repérable : un individu ou une collectivité, une tradition culturelle et morale qui se transmet de génération en génération.

Peut-être me direz-vous qu'il n'y a, en effet, pas d'autres normes ? Personnellement, j'en suis convaincu : toute norme a été humainement, contextuellement, instituée. Tout est dès lors dans la mise en scène, dans la rhétorique, dans la manière dont la norme est légitimée. Cette mise en scène n'est pas toujours très apparente : dans la discussion de principes bioéthiques, j'entends très souvent affirmer des normes et des valeurs de façon absolue, indiscutable, intemporelle, intangible ; j'entends très rarement évoquer la transcendance – Dieu, l'existence d'une âme immortelle, etc. – qui légitime implicitement ce caractère absolu. C'est même tout à fait frappant à propos du statut de l'embryon. Vous-même me paraissez affirmer des valeurs et des normes de manière absolue, mais vous ne dites pas ce qui fonde cette intangibilité. Au plan des justifications, vous renvoyez simplement à une tradition ou à une prétendue majorité silencieuse. Mais alors pourquoi ne pas admettre le caractère contextuel, relatif, de vos absolus ? Pourquoi, surtout, ambitionner de les imposer universellement et par la force si le pouvoir vous en était donné ?

Pourquoi ne pas faire preuve de tolérance ? Parce que ce serait de la faiblesse ? Parce que cela vous apparaîtrait comme une trahison de ces valeurs sacrées auxquelles vous tenez absolument ? Je puis comprendre cela ; mais en tant que philosophe, je critique cette attitude qui ne peut déboucher que sur la guerre lorsqu'elle rencontre des opposants également résolus. Or, cette guerre où l'on est prêt à mourir, tuer, emprisonner, étouffer au nom de faux universaux absolutisés – des structures empiriques contingentes (souvent très subtiles : des symboles, par exemple) érigées en absolus – insulte l'intelligence, – l'esprit, si vous préférez. Je reconnais en même temps que cette inhumanité barbare est aussi très humaine, en ce sens qu'elle est ordinaire et tisse toute l'histoire de notre espèce génocidaire. C'est que la foi – l'attachement total de l'être à quelque chose de sacré pour quoi on est prêt, s'il le faut, à mourir et à tuer – paraît, en même temps, merveilleusement combler de sens le gouffre béant de notre condition. Cet abîme de la liberté qu'il faudrait apprendre à gérer

de manière souple et la moins conflictuelle possible, alors que l'angoisse immense qu'il suscite ne paraît pouvoir être, aux yeux de beaucoup, étanchée qu'avec l'aide de fondements, de limites et de normes absolus.

La plupart de mes interventions dans des débats bioéthiques ne visent principalement que la critique des formulations et des légitimations fondamentalistes ou absolutistes des normes (généralement des interdits), y compris – en particulier même, dirais-je – lorsqu'un très large consensus existe. Cela joue des tours, car pour relativiser, il faut avancer des objections, des idées, des exemples, qui font le jeu de ce que presque tout le monde rejette, et que soutiennent principalement des individus et des groupes avec lesquels on ne se sent aucune communauté d'esprit. Je l'ai expérimenté de façon aiguë à propos du clonage, du choix du sexe, du dopage... Mais cela vaut pour les problèmes que vous citez. Ce n'est pas, Mon cher Herman, parce que l'on défend la liberté de l'IVG ou la dépénalisation de l'euthanasie, que l'on désire encourager ces pratiques ou que l'on est prêt à les accepter pour soi-même. Cela signifie seulement que l'on estime ne pas être en droit de les interdire absolument, parce que l'on pense que ceux qui y recourent, dans certaines conditions, peuvent avoir de bonnes raisons de le faire, des raisons humainement compréhensibles, et acceptables par une fraction significative de la société, quand bien même la majorité y serait opposée.

Penser autrement, c'est postuler que cette majorité incarne la Raison ou la Vérité, alors qu'elle détient seulement, contextuellement et provisoirement, le pouvoir. Faire preuve de tolérance ne signifie rien de plus. Mais, direz-vous, *de facto*, vous encouragez ces pratiques, ou en tous cas vous facilitez leur diffusion. C'est indéniable, mais tel est le risque de la liberté : l'abus. C'est pourquoi des commissions de suivi ou d'accompagnement et d'évaluation, ainsi que des voix comme la vôtre ont leur utilité : elles rappellent que ces pratiques touchent à des valeurs, sinon absolues, en tous cas très importantes. Mais il ne faut pas se voiler la face : interdites, ces pratiques continuent d'être exercées. Et elles le sont alors dans des conditions de clandestinité misérable bien moins humaines que celles que permettent leur reconnaissance et leur encadrement par une loi tolérante et vigilante. Mais revenons à la question du statut, du contenu et de l'étendue des normes communes. Jusqu'ici, nous savons seulement que je refuse que l'on impose à tous des normes présentées comme absolues. Entendons nous : je n'ai aucune objection contre des normes fondamentalistes comme croyances individuelles ou comme règles d'une communauté. Je les dénonce seulement – comme injustifiables en droit et non viables en fait – en tant que normes d'une civilisation complexe et évolutive, multiculturelle et technoscientifique, dans laquelle des traditions et des communautés diverses coexistent, et où les individus jouissent des libertés élémentaires (penser, critiquer, s'exprimer, s'associer, disposer de son corps...). Or, la plupart des sociétés sont aujourd'hui, à des degrés inégaux, de cette espèce. Pour ce type de société – dont la Belgique et davantage encore, l'Union européenne – font partie, je ne conçois que des lois communes révisables (existence d'une procédure de révision et même une obligation de réévaluation régulière), des lois qui ne sont pas proclamées publiquement comme renvoyant à des normes et des valeurs supra- ou extra-humaines (théologie, ontologie). Car une telle origine a pour effet de les décontextualiser, de les soustraire à toute discussion et remise en question lorsque la situation (les techniques, le savoir, les mentalités, etc.) changent sous l'effet de découvertes, d'inventions ou de rencontres.

Tout ce que je puis dire procède évidemment de cet arrière-plan philosophique largement implicite que j'ai évoqué en commençant, qui nous sépare certainement en profondeur. (Mais cette différence philosophique reflète peut-être elle-même très prosaïquement une divergence psychologique : vous êtes, Mon cher Herman, par tempérament conservateur- transmetteur et moi transformateur-innovateur.) Mon arrière-plan philosophique est un imaginaire d'évolution, d'exploration, d'invention, de découverte, de transgression des limites données, orienté vers le futur et qui s'exprime aujourd'hui le plus intensément autour de la recherche et du développement (R&D) technoscientifique.

Il est incompatible avec des lois immuables, des tabous définitifs, des interdits sacrés limitant trop la liberté d'essayer et de changer. Je ne conçois pas des lois qui seraient en contradiction avec le savoir avéré (bien que toujours hypothétique, révisable) des sciences ou qui ne tiendraient pas compte de ce qui est techniquement possible. La contraception, l'insémination artificielle, les diagnostics (génétiques et autres) prénatals... changent profondément la donne des rapports entre

sexes, de la parenté, de la filiation, de la responsabilité parentale, etc. Certes, tout cela ne peut pas être facilement assimilé par le droit et, moins encore par la mentalité des gens (les moeurs, la « morale »), et je suis tout à fait d'accord pour souligner le problème de rythme de la R&D dont les effets à court terme sont souvent destructeurs. Des lois qui tiennent compte de l'état du savoir et des techniques sont en partie des « standards », des normes scientifico-techniques, sur lesquels un consensus a été provisoirement réalisé entre les experts, les principaux intéressés et les utilisateurs. Ils sont très nombreux dans le domaine biomédical et visent d'abord à assurer la sécurité (la *safety*) des produits, dispositifs et procédés. Ce sont des normes techniques pour un monde largement technique (qu'est-ce qui n'est pas artificiel dans la société où nous vivons ?) et qui est donc de la responsabilité des hommes.

Dans cette perspective, que représente, pour moi, une tradition ? Lorsqu'elle n'est pas isolée de l'évolution générale de l'espèce humaine, une tradition est le fruit symbolique d'une partie, située dans le temps et dans l'espace, de l'expérience humaine. Elle renvoie à un certain état du savoir et du pouvoir (des techniques) généralement très ancien, car une tradition est conservatrice ; elle a une force d'inertie prodigieuse (songez que l'Église catholique vient seulement de reconnaître que Galilée avait raison : il a fallu quatre cents ans ! Faudra-t-il encore mille ans avant d'assimiler Darwin, dont l'apport, à mon sens, est autrement redoutable que la révolution copernicienne ?). La conséquence de cette inertie est que la symbolisation normative et axiologique enseignée par une tradition est foncièrement anachronique : elle s'appuie sur un savoir empirique et une technique dépassés. Le Coran est ainsi plein de prescriptions adaptées à une forme de vie qui était celle des habitants d'Arabie voici plus de mille ans, mais qui sont largement dépourvues de pertinence et de sens aujourd'hui. Je dis « largement » et pas « totalement », parce qu'en effet, bien des choses n'ont pas changé : la biologie humaine, certains aspects de la nature, par exemple. Et surtout : des fractions immenses de l'humanité ne vivent pas dans des conditions matérielles et cognitives plus développées que les tribus de l'hégire. Mais restons au sein de l'Union européenne, où ces différences et inégalités existent à un degré moindre. En tenir compte, c'est accepter que les personnes et les communautés traditionnelles vivent, si elles le souhaitent, suivant leurs convictions ; des convictions très peu articulées à l'état des sciences et des techniques. Personne ne vous empêche de croire que vous avez une âme personnelle substantielle, que vous ressusciterez un jour et vivrez éternellement, ni d'agir en harmonie morale avec ces croyances ou d'autres comme la réincarnation. À condition de ne pas prétendre imposer ces croyances – que rien d'objectivement ni d'intersubjectivement attestable ne soutient – avec leur conséquences (par exemple, le statut de l'embryon et l'interdit de l'IVG ou le végétarisme), à ceux qui ne les partagent pas. Si vous estimez devoir le faire – parce que c'est cela « être sérieux » –, alors vous faites certainement violence à des personnes, une violence contre laquelle elles protesteront légitimement en utilisant, à leur tour, la force si nécessaire. Vous objecterez que l'IVG ou le tri ou la recherche sur l'embryon font violence à celui qui ne peut protester. Sans doute, mais il y a des degrés dans la violence et elle n'est pas égale selon qu'elle s'applique, dans des contextes eux-mêmes très différents, à un ovule fécondé, un blastocyste de trente-deux cellules, un embryon d'un mois, un fœtus de six, un nouveau-né ou une personne consciente... Or, cette prise en compte des degrés – de la continuité graduellement différenciée – appelant une valorisation, un respect, eux-mêmes différenciés et graduels, est généralement absente de l'approche « tout ou rien », « noir ou blanc » fondamentaliste en quête d'interdits absolus, sans nuance ni tolérance.

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

**Rien de plus simple,
renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés**



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02/640.15.20 – Fax 02/650.35.04

pensees.hommes@swing.be

www.lapenseeetleshommes.be

Avec le soutien du ministère de la Communauté française